

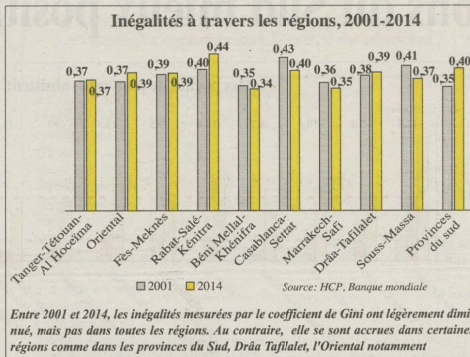
# L'INDH met à niveau son logiciel

• Réorientation vers son cœur stratégique: le développement humain

• Des batailles gagnées et des biais de jeunesse

• Etre à l'écoute des «signaux faibles»

LANCÉE en 2005, l'INDH aura été sans aucun doute l'un des plus grands laboratoires d'ingénierie sociale du Maroc. L'Initiative est entrée dans les mœurs et le sentiment de son utilité dans la lutte contre les disparités est largement admis. Elle impressionne par les montants engagés, près de 10 milliards de DH pour la première phase (2006-2010) et près du double pour la seconde (2011-2015). Par les retombées avérées: le taux de pauvreté dans les communes ciblées par l'INDH a diminué de 36 à 21% selon une enquête du HCP menée en 2011. L'ONDH fera un constat similaire en 2013 faisant valoir pour la période 2008-2013 «Une augmentation de 21% des revenus moyens des ménages dans les com-



Entre 2001 et 2014, les inégalités mesurées par le coefficient de Gini ont légèrement diminué, mais pas dans toutes les régions. Au contraire, elle se sont accrues dans certaines régions comme dans les provinces du Sud, Drâa Tafilalet, l'Oriental notamment

tégiqne conforme aux discours royaux. Celle-ci sera au cœur de la phase 3 du programme qui insiste sur le centrage vers les composantes clés du développement dans sa dimension humaine: éducation, santé, employabilité...

La logique sera celle du service et d'une perspective de software plus que de hardware pour reprendre les propos d'une

l'angéisme. Il faudra en finir avec la politique sociale du chéquier et concentrer les efforts sur les leviers transformateurs.

L'INDH ne change pas radicalement son ADN. Le caractère participatif qui a été un marqueur de l'INDH, depuis sa création, n'est pas abandonné. C'est l'une des forces des programmes dits de développement par la communauté où celle-ci est impliquée dans les différentes phases tant de planification, de décision, de gestion que de mise en œuvre. En s'appuyant sur le triptyque des acteurs publics, privés et ONG.

L'INDH se déleste dans la foulée d'un de ses autres concepts fondateurs, le ciblage géographique. Cadrer cette focale du moins ne faisait plus sens, les interven-

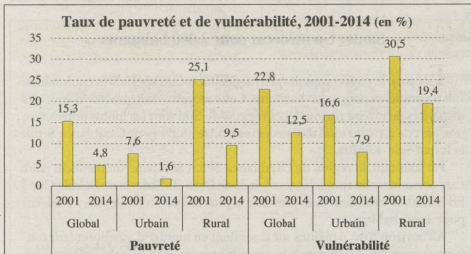
tions de l'INDH n'ayant pas convaincu dans leurs perspectives spatiales, les aides n'ayant pas ciblé systématiquement les régions où les besoins étaient les plus criants. Une jurisprudence qui fait résonner en écho un autre programme social, le Ramed, ayant buggé en partie sur la question du ciblage.

Désormais les efforts de l'INDH se concentreront sur le ciblage social: les populations vulnérables. Ce recadrage permettra dans la foulée de préparer le registre social unique. La coordination avec d'autres programmes de développement du territoire ne sera pas négligée pour autant, mais plus dans un rôle d'accompagnateurs ou d'ingénierie sociale que de bailleurs de fonds.

Autre chantier majeur qui va être engagé, celui de la révision du système d'information de l'INDH. Il portera à la fois sur la production de données, avec un plus grand recours aux géodonnées tout particulièrement, pour améliorer le pilotage, le suivi et l'évaluation. Un réajustement bienvenu si les différents échelons de gouvernance INDH (comité local de développement, instance de gouvernance provinciale ou préfectorale, comité interministériel stratégique de développement humain) arrivent à capitaliser dessus et travailler en symbiose. Il en va de la qualité d'intervention, mais aussi d'anticipation des besoins.

Même si le débat ne sera jamais tranché sur la nature réelle de leurs déclencheurs, des crises comme à Al Hoceïma ou Jerada plaident pour une meilleure prise en compte des «signaux faibles». Ce que l'INDH promet d'intégrer en peaufinant sa capacité d'apprentissage organisationnel. □

M.B.



Sources: HCP, Banque mondiale

De 2001 à 2014, la réduction de la pauvreté a été sensible. La pauvreté extrême a été éradiquée. La pauvreté monétaire<sup>(1)</sup> a baissé à 4,8% et la vulnérabilité<sup>(2)</sup> à 12,5%

(1) Part de la population dont la consommation par habitant est inférieure au seuil de pauvreté national. En 2001, le seuil de pauvreté était fixé à 3.679 DH dans les zones urbaines et à 3.425 DH dans les zones rurales.

(2) Part de la population dont la consommation par habitant se situe entre le seuil de pauvreté et une fois et demie ce seuil.

munés ruraux ciblés, contre 5% seulement dans celles non ciblés)

Il y a un mais cependant... sur un sujet multidimensionnel par excellence, difficile d'esquiver les trappes où s'engouffrent les populations vulnérables. Les efforts de l'INDH, pour ainsi dire si remarquables soient-ils, n'ont pas permis de faire frémir le développement humain. Le Maroc stagne au rang peu valorisant de 129<sup>e</sup> (sur 179) pour l'Indicateur de développement humain (IDH).

Pour corriger les biais de jeunesse, le système engage une réorientation stra-

source proche du dossier. Les pouvoirs publics ont fait leur auto-critique sur le front de l'efficacité. Le développement d'infrastructure a pris le dessus sur le développement humain (qui reste pourtant l'objectif central de l'Initiative). Tout particulièrement dans le milieu rural où les questions de raccordement: aux réseaux d'eau et d'électricité, de route ont englouti une grande part des ressources. Ce cahier de charges est dévolu aux projets de développement territoriaux que l'INDH peut appuyer, accompagner, mais pas financer, car ce n'est pas son rôle.

Face à un tel challenge, pas de place à

## Objectifs du développement durable

# Les régions du Sud mieux positionnées

• Dakhla-Oued Ed-Dahab et Laâyoune-Sakia El Hamra, les meilleures de la classe

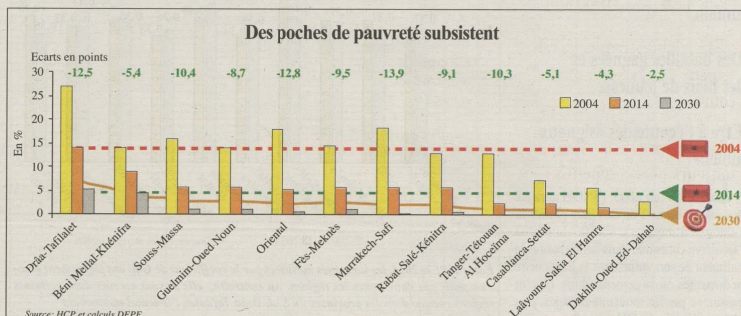
• Santé et emploi, le talon d'Achille de toutes les régions

• De moins en moins de pauvres absolus

OÙ en est le Maroc par rapport aux Objectifs du développement durable (ODD)? Du moins en ce qui concerne les plus déterminants: éliminer la pauvreté et la faim, permettre à tous de vivre en santé et d'avoir un meilleur accès à l'éducation. La dernière livraison de la Direction des études du ministère des Finances va au-delà de la question en la déclinant au niveau régional.

Le document examine les performances comparées des 12 régions du Royaume, sous le prisme des objectifs de l'agenda 2030. Il se veut une contribution au débat sur le modèle de développement, particulièrement dans sa dimension territoriale. L'approche analytique retenue se base sur un indice synthétique des ODD, intégrant 56 indicateurs relevant des 11 objectifs. Le travail, qui se base sur les données d'une décennie (2004-2014), permet de saisir la dynamique de convergence des 12 régions par rapport aux ODD. L'analyse est complétée par un examen des progrès accomplis par chacune des régions et du chemin qui reste à faire.

Ayant adhéré à l'agenda universel du développement durable, le Maroc s'est



Dans les zones urbaines, la part de la population pauvre a baissé de 3,7 points pour s'établir à 1,6% en 2014 contre 5,3% en 2007. Mais les progrès réalisés masquent des disparités significatives interrégionales

engagé pour en faire une composante centrale de sa stratégie de développement d'ensemble. Le déploiement en 2017 de la Stratégie nationale du développement durable consacre un tel choix. Elle favorise la mise en cohérence des politiques publiques et des plans sectoriels, avec à la clé leur déclinaison territoriale. L'objectif est d'en optimiser les impacts en termes de diversification des sources, de création de la richesse, de relèvement du niveau de vie des populations et de renforcement de la sauvegarde de l'environnement.

D'emblée, l'étude relève les avancées réalisées par les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et de Dakhla-Oued Ed-Dahab. Elles occupent le premier et le second rang en ce qui concerne l'indice de scoring des ODD, dépassant ainsi Casablanca-Settat, qui se positionne à la 3e place. C'est dire l'ampleur des efforts

consentis pour cette partie du territoire, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé, les infrastructures ainsi que la lutte contre la pauvreté.

De par son positionnement économique de choix, la région de Casablan-

casablanca-Settat dans une réelle dynamique de convergence leur permettant de rattraper le gap qui les sépare des régions performantes.

En termes de progression, ce sont les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et de Marrakech-Safi qui ont le plus amé-

### Santé: Un médecin pour 2.000 habitants

EN 2013, le pays comptait 17.121 médecins, toutes spécialités confondues, soit un praticien pour 2.000 habitants. Cette moyenne fait ressortir d'énormes disparités au niveau régional. Les régions du Sud sont les moins dotées avec un part de 4,4% du total des médecins contre 48,4% pour Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra.

Par habitant, la région de Casablanca-Settat accapare un médecin pour 1.247 personnes. En revanche, les régions de Drâa-Tafilalet et de Dakhla-Oued Ed-Dahab connaissent la couverture la plus faible: en moyenne, 1 médecin pour 4.200 habitants.

A l'horizon 2030, 6 régions sur 12 seraient en mesure d'améliorer leur couverture sanitaire si la dynamique actuelle se maintient. Il s'agit de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, de l'Oriental, de Béni Mellal-Khénifra, de Marrakech-Safi, de Drâa-Tafilalet et de Guelmim-Oued Noun, dont les performances pourraient dépasser la moyenne nationale en 2030. □

ca-Settat se distingue par ses performances dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des infrastructures. Elle occupe des positions favorables au titre de certains volets clés du développement humain dont notamment l'amélioration des conditions de vie de ses habitants. Néanmoins, cette région demeure pénalisée, en particulier, au niveau des indicateurs liés à la qualité de l'environnement au même titre que la santé et le bien-être des populations.

Alors que des régions comme Guelmim-Oued Noun et Souss-Massa figurent parmi les régions dont les performances demeurent dans l'ensemble encourageantes, celles de Drâa-Tafilalet et de Béni Mellal-Khénifra peinent à s'inscrire

lière leurs positions, gagnant chacune 3 places depuis 2004. En 2014, elles sont passées respectivement à la 6e et la 9e place. En revanche, certaines régions ont régressé sur l'échelle des ODD. C'est le cas de Rabat-Salé-Kénitra, qui a perdu 2 places pour se situer au 7e rang, et de l'Oriental qui est passé du 5e au 10e rang entre 2004 et 2014.

L'examen des efforts consentis au niveau des 12 régions illustre les capacités différenciées de ces entités à atteindre les objectifs fixés d'ici à 2030. Les disparités relevées affectent non seulement l'élan des régions vulnérables, mais exercent aussi un impact négatif sur le développement du pays dans son ensemble. □

A.G

### Seuil de pauvreté: Réduction de 9,4 points en 10 ans

EN 2014, 1,6 million de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté contre 4,3 millions en 2004. Cela représente une réduction du taux de pauvreté de 9,4 points. Il est ainsi passé de 14,2% en 2004 à 4,8% en 2014. Mais les disparités par régions restent encore significatives. Ainsi, le taux de pauvreté varie d'un valeur quasiment nulle (0,4%) enregistré au niveau de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab à 14,6% pour la région de Drâa-Tafilalet. Outre ces valeurs extrêmes, Laâyoune-Sakia El Hamra (1,7%), Casablanca-Settat (2,6%), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (2,6%), Rabat-Salé-Kénitra (4%), Marrakech-Safi (4,6%) enregistrent des taux inférieurs à la moyenne nationale (4,8%). Les régions de Fès-Meknès, de l'Oriental, de Guelmim-Oued Noun et Souss-Massa (autour de 5% chacune) réalisent un taux proche de la moyenne nationale. Tandis que Béni Mellal-Khénifra (9,1%) et Drâa-Tafilalet dépassent la moyenne nationale.

Cependant, toutes les régions ont vu leur taux de pauvreté baisser entre 2004 et 2014. Les plus importantes baisses ayant été enregistrées à Marrakech-Safi, l'Oriental, Drâa-Tafilalet, Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Si la dynamique se maintient sur la prochaine décennie, toutes les régions seraient en mesure de réduire de moitié leur taux de pauvreté bien avant l'échéance 2030. □